

PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT



Emmanuel Mauris • Caroline Girard

HUISSIERS DE JUSTICE
SAVOIE (73) • HAUTE-SAVOIE (74)

22 Rue Guillaume Fichet - BP 163 • 74004 ANNECY Cedex
Tél : 04 50 45 07 01 • Fax : 04 50 45 83 00
contact@maurisgirard.com • www.maurisgirard.com

SELAS
EMMANUEL MAURIS
&
CAROLINE GIRARD

22 Rue Guillaume Fichet
BP 163 • 74 004 ANNECY



Emmanuel Mauris • Caroline Girard

HUISSIERS DE JUSTICE
SAVOIE (73) • HAUTE-SAVOIE (74)

Tél : 04 50 45 07 01
Fax : 04 50 45 83 00

Mail :
contact@maurisirard.com

Site internet et paiement en ligne :
maurisirard.com

NOS REF : EM/JC - 023/25

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION **(COMPLEMENTAIRE)**

L'an deux mille vingt-cinq et les
QUATORZE JANVIER de 14 heures 15 minutes à 16 heures
15 minutes et VINGT-QUATRE JANVIER de 8 heures 45 minutes
à 10 heures 10 minutes

A LA REQUETE DE :

LA CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE MEYTHET,

Société Coopérative de crédit à capital variable, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANNECY sous le numéro 320 939 796, dont le siège social est à ANNECY (74960), MEYTHET, 10 ROUTE DE FRANGY, agissant poursuites et diligences de son Directeur Général, domicilié en cette qualité audit siège,

Pour qui domicile est élu et constitution d'Avocat faite au cabinet de la SCP BREMANT GOJON GLESSINGER SAJOUS, représentée par Maître Anne-Sophie SAJOUS, Avocat au Barreau d'ANNECY (74000), y demeurant en cette qualité 31 Rue Sommeiller

AGISSANT EN VERTU ET POUR L'EXECUTION DE :

1) la grosse dûment en forme exécutoire d'un acte notarié reçu le 28 février 2017 par Maître Alexandre-Denis GIROUD, membre de la SCP "Claude GIROUD, Philippe JULLIAND, Alexandre GIROUD, Notaires associés", titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à ENTRELACS, ALBENS (SAVOIE), aux termes duquel

se sont reconnus débiteurs envers la CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE MEYTHET :

- ✓ d'une somme de 48 400 € (prêt ordinaire immobilier n° 10278 02418 00020600702), d'une durée de 12 ans, au taux d'intérêt annuel fixe de 1,05 %, remboursable en 144 échéances mensuelles de 379,42 € chacune (assurance comprise), la première échéance intervenant au plus tard le 5 mars 2017 et la dernière échéance intervenant au plus tard le 5 février 2019
- ✓ d'une somme de 190 550 € (prêt Modulimmo n° 10278 02418 00020600703), d'une durée de 20 ans, au taux d'intérêt annuel fixe de 1,40 %, remboursable en 144 échéances mensuelles de 877,28 € chacune (assurance comprise) puis en 96 échéances mensuelles de 1256,64 € chacune (assurance comprise), la première échéance intervenant au plus tard le 5 mars 2017 et la dernière échéance intervenant au plus tard le 5 février 2037

à laquelle créance les biens et droits immobiliers ci-dessous décrits ont été affectés et hypothéqués suivant :

- une inscription de privilège de prêteur de deniers publiée au service de la Publicité Foncière d'ANNECY le 17 mars 2017, volume 2017V, numéro 2443
- une inscription de privilège de prêteur de deniers publiée au service de la Publicité Foncière d'ANNECY le 17 mars 2017, volume 2017V, n° 2444

2) un commandement de payer valant saisie immobilière signifié par acte de notre Ministère en date du 20 août 2024

3) une Ordonnance sur Requête de Madame le Juge de l'Exécution au Tribunal Judiciaire d'ANNECY en date du 28 novembre 2024, signifiée avec la Requête par acte de notre Ministère en date du 02 décembre 2024.

Procédant en vertu des articles R.322-1 et suivants du Code des Procédures Civiles d'Exécution, à l'effet de recueillir les renseignements nécessaires à la vente des biens ci-après désignés dans les actes :

"Sur la commune de CHAINAZ LES FRASSES (HAUTE-SAVOIE), 59 CHEMIN DE FESIGNY, les biens et droits immobiliers cadastrés section B, numéro 65 pour une contenance de 2 a 12 ca, numéro 1768 pour une contenance de 6 a 76 ca, et numéro 1773 pour une surface de 1 a 51 ca,

et plus particulièrement une maison d'habitation avec terrasse et terrain attenant".

APPARTENANT A :

© AVOVENTES.FR

NOUS :

Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée
Emmanuel MAURIS et Caroline GIRARD
Huissiers de Justice associés
22 RUE GUILLAUME FICHET, 74000 ANNECY

Agissant par Maître Emmanuel MAURIS, Huissier de Justice associé, soussigné

AVONS PROCEDE AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

Il est préalablement exposé :

- 1) Qu'un procès-verbal de description partiel a été dressé par acte de mon Ministère en date des 15 octobre et 05 novembre 2024, seuls les extérieurs ayant été décrits, le logement n'ayant pu être visité
- 2) Qu'en égard à la date de la construction et la nature des biens, je me suis attaché les services du Cabinet AZZOLA-BERTHELIN, 24 avenue de Chambéry à ANNECY, aux fins d'établir l'entier Dossier Technique Immobilier.
- 3) Que j'ai fixé rendez-vous sur les lieux au [redacted] par lettre recommandée avec accusé de réception et correspondance déposée dans leur boîte aux lettres le mardi 14 janvier 2025 à 14 h 30, date à laquelle, accompagné de deux Gendarmes de la Brigade d'ALBY SUR CHERAN je n'ai pu accéder au logement, et oralement le 24 janvier 2025 à 9 heures.

- document numéro 1

A cette dernière date, assisté de neuf Gendarmes de la Brigade de RUMILLY et du PSIG, il m'est donné accès aux lieux, auxquels je donne accès aux préposés du Cabinet AZZOLA-BERTHELIN suscité.

4) Que je me suis attaché les services d'un serrurier.

La maison d'habitation s'élève sur deux niveaux au-dessus des sous-sols, outre combles.

Elle est occupée par les propriétaires.

I - SOUS-SOLS

Ils sont bruts des matériaux de la construction.

Ils sont aménagés à usage :

- de deux caves, un débarras, une chaufferie, accessibles par des escaliers intérieurs
- d'un garage accessible seulement depuis l'extérieur.

II - REZ-DE-CHUSSEE SURELEVE

ENTREE

Porte palière en bois

Sol : carrelage brun ancien

Murs et cloisons : : tapisserie

Plafond : peinture

SEJOUR

Sol : carrelage brun ancien

Murs et cloisons : tapisserie

Plafond : peinture

Un poêle à bois

Une porte-fenêtre donne accès à la terrasse

BUREAU

Sol : carrelage brun ancien

Murs et cloisons : tapisserie

Plafond : peinture

CUISINE

Sol : carrelage brun ancien

Murs et cloisons : faïences et peinture

Plafond : peinture

La pièce est aménagée avec des éléments anciens

SALLE DE BAINS

Sol : carrelage brun ancien

Murs et cloisons : faïences

Plafond : lambris de bois vernis

Sanitaires : une vasque avec robinetterie, une baignoire avec robinetterie

WC

Sol : carrelage brun ancien

Murs et cloisons : peinture

Plafond : peinture

Sanitaires : une cuvette à l'anglaise

III - NIVEAU +1

On y accède au moyen d'escaliers en bois.

PALIER

Sol : stratifié

Cloisons : peinture

Plafond : peinture

CHAMBRE 1

Sol : stratifié

Murs et cloisons : peinture

Plafond : peinture

CHAMBRE 2

Sol : stratifié

Murs et cloisons : peinture

Plafond : peinture

Un rangement deux portes

CHAMBRE 3

Sol : stratifié
 Murs et cloisons : tapisserie
 Plafond : peinture
 Deux rangements 1 porte

CHAMBRE 4

Sol : stratifié
 Murs et cloisons : peinture
 Plafond : peinture

IV - COMBLES

Accessibles au moyen d'une trappe, ils ne sont pas aménagés.

Ils sont isolés au moyen de laine de verre disposée sur le plancher.

Ils ne sont pas isolés concernant les soupentes.

Ils connaissent une hauteur au faîtage de 2,50 mètres.

La charpente en bois et la couverture en ardoises des pans de toiture sont récentes et en bon état.

Toutes les pièces de vie sont fermées au moyen de portes isoplanes anciennes et défraîchies.

Les revêtements des sols, des murs et cloisons, des plafonds, sont anciens, défraîchis, parfois dégradés, le logement nécessitant une rénovation.

Sont inclus dans le Dossier Technique Immobilier des vues d'ensemble du logement et des équipements, et des croquis des lieux.

Toutes autres servitudes, actives ou passives, conventionnelles ou légales, apparentes ou occultes, continues ou discontinues que celle ci-dessus mentionnée pouvant grever les biens concernés ne sont pas déterminées dans le présent procès-verbal.

- **Et du tout, j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.**

	NATURE DES FRAIS ET/OU DEBOURS	MONTANT H. TAXES	T.V.A. 20.00 %	DEBOURS	MONTANT EUROS TTC
14/01/25	PROCES VERBAL DE DESCRIPTION	456.21-	91.24-	2.56-	550.01-
14/01/25	+ 3 demi-heures				
14/01/25	DEBOURS GENDARMERIE			100.00	100.00-
14/01/25	LETTRES RECOMMANDEES AVEC AR			4.30	4.30-
	Total frais et/ou débours	456.21-	91.24-	106.86-	654.31-

Emmanuel MAURIS
Caroline GIRARD
Huissiers de Justice Associés



SELAS
EMMANUEL MAURIS
&
CAROLINE GIRARD

22 Rue Guillaume Fichet
BP 163 • 74 004 ANNECY



Emmanuel Mauris • Caroline Girard

HUISSIERS DE JUSTICE
SAVOIE (73) • HAUTE-SAVOIE (74)

Tél : 04 50 45 07 01
Fax : 04 50 45 83 00

Mail :
contact@maurisgirard.com

Site internet et paiement en ligne :
maurisgirard.com

©AVOVENTES.FR

LRAR + Courrier Simple

Le 07 Janvier 2025

Nos réf (à rappeler) : EM
Affaire : CREDIT MUTUEL

Madame, Monsieur,

Suite au commandement de payer qui vous a été signifié le 20 août 2024, et l'ordonnance sur requête de Madame la Juge de l'Exécution au Tribunal Judiciaire d'ANNECY En date du 28 Novembre 2024 qui vous a été signifiée le 2 Décembre 2024, je suis de nouveau chargé par le CREDIT MUTUEL de régulariser, à la requête de Maître Anne Sophie SAJOUS, Avocat, un procès-verbal de description des biens immobiliers vous appartenant.

59 Chemin de Fesigny
74540 CHAINAZ LES FRASSES

Je me présenterai en conséquence à votre domicile le

MARDI 14 JANVIER 2025 à 14H30

Aux fins d'établir le procès-verbal dont s'agit.

Je serai accompagné de la Force Publique et en votre absence d'un serrurier pour procéder à l'état des lieux des biens immobiliers susvisés.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Emmanuel MAURIS
Caroline GIRARD
Huissiers de Justice Associés



SELAS Emmanuel MAURIS et Caroline GIRARD
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

CONSTATS - ETATS DES LIEUX - INVENTAIRES - RECOUVREMENTS
AMIABLES ET JUDICIAIRES - EXECUTION ET VENTES
FORCÉES MOBILIÈRES - SAISIES IMMOBILIÈRES - SAISIES
CONTREFAÇON - EXPULSIONS HABITATIONS ET COMMERCIALES
CONSEILS - RÉDACTION D'ACTES - RÉDACTION ET DÉPÔT DES
RÈGLEMENTS DES JEUX CONCOURS - TIRAGES AU SORT